

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 24



**SEANCE DU 26 JUIN 2023**

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

DATE DE LA CONVOCATION : 20 juin 2023

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 20 juin 2023

L’an deux mille vingt-trois et vingt-six juin, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal – Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Fabrice FENOY, Maire.

**PRESENTS** : M. FENOY – M. BOLUDA – Mme FROIDURE – M. CANNAT – Mme PELLET-LAPORTE – Mme BAFFALIE – M. PELLET – Mme BOUABDALLAH – M. METHEL – Mme DE OLIVEIRA – M. BILLET – Mme MARIN-CHARPENTIER – Mme FAURE – Mme MONGRAIN – M. GRANDGONNET – M. MUSEMAQUE – Mme MOUSSU – Mme DOZ – M. GOUASMI – Mme REMESY

**REPRÉSENTÉS :**

Mme BERARDI est représentée par M. FENOY

M. CARNUS est représenté par Mme MARIN-CHARPENTIER

M. TINEL est représenté par Mme RÉMÉSY

Mme BOULZE est représentée par M. GOUASMI

**ABSENTS** : M. CHAZALLET – M. RICOME – Mme RAYNAL

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. CANNAT

**OBJET : REAMENAGEMENT DETTE – DEMANDE DE MAINTIEN DE GARANTIE – PROMOLOGIS  
« LES JARDINS DE DOLORES »**

*Rapporteur : Monsieur Arnaud Musemaque*

M. Arnaud Musemaque rappelle qu’une garantie de prêt a été accordée pour le contrat N° 101344, conclu entre le groupe banque des territoires de la Caisse des dépôts et consignations et PROMOLOGIS S.A. d’habitation loyer modéré, pour l’ensemble immobilier « Les jardins de Dolorès », un immeuble collectif situé sur la commune de Lunel-Viel, 193 avenue de la République, parcelle cadastrée AB 498.

L’annexe jointe à la présente note reprend les références du contrat : N° de contrat initial est le 101344 ; N° ligne de prêt 5322993 et le N° avenant 144470.

La commune garante est invitée à réitérer sa garantie pour le remboursement de la ligne du Prêt N°5322993, initialement contractée par l’Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les conditions définies ci-après et référencées à l’annexe « Caractéristiques Financières des Lignes de Prêt Réaménagée ».

Les caractéristiques financières modifiées s’appliquent à la Ligne du Prêt Réaménagée référencée à l’annexe à compter de la date d’effet de l’avenant constatant le réaménagement, et ce jusqu’au complet remboursement des sommes dues.

A titre indicatif, le taux du Livret A au 30/12/2022 est de 2,00 % ;

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale de la Ligne du Prêt Réaménagée jusqu’au complet remboursement des sommes contractuellement dues par l’Emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d’exigibilité.

Sur notification de l’impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, le Garant s’engage à se substituer à l’Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Vu la présentation du dispositif en commission finances du 19 juin 2023 et à l’avis favorable de ses membres, le Conseil Municipal, après avoir ouï l’exposé de Monsieur Musemaque, et après en avoir délibéré, décide à **l’unanimité** :



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS  
**COMMUNE DE LUNEL VIEL**

**Annexe**

**Caractéristiques des emprunts réaménagés par la Caisse des dépôts et consignations**

- de réitérer la garantie conformément aux caractéristiques financières des Lignes du Prêt Réaménagée ci-annexée,
- de s'engager jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour en couvrir les charges.

Le Maire  
Fabrice FENOY



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Emprunteur : **000208730 - PROMOLOGIS S.A. D' HABITATION LOYER MODERE**

N° Contrat initial (3)	N° Avenant	N° Ligne du prêt	Montants réaménagés hors stock d'intérêts (1)	Intérêt compensateur ou différé Reconnu (1)	Intérêt compensateur ou différé maintenu (1)	Quotité de garantie d'amortissement (en %)	Durée différée d'amortissement (nb Mois)	Durée de remboursement (nb mois) : Durée Phase amort 1 / amort 2	Date prochaine échéance	Périodicité des échéances	Taux d'intérêt actuariel annuel phase amort 1 / phase amort 2 (2)	Nature du taux Phase 1 / Phase 2	Marge fixe sur index phase amort 1 / amort 2 (3)	Modalité de révision Phase 1 / Phase 2 (3)	Taux de progressivité d'échéance appliqué Phase 1 / Phase 2 (3)	Taux de progressivité d'échéance calculé Phase 1 / Phase 2 (3)	Taux de progressivité d'amortissement (3)	Taux prog. annuel plancher des échéances Phase 1 / Phase 2 (3)
101344	144470	5322993	1 249 672,16	0,00	0,00	75,00	0,00	37,00 : 37,000 / -	01/04/2023	T	LA+1,110 / -	Livret A / -	1,110 / -	DR / -	0,500 / -	0,500 / -	0,000	0,000 / -
<b>Total</b>			<b>1 249 672,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>													

Le tableau comporte **1 Ligne(s) du Prêt Réaménagée(s) dont le montant total garanti s'élève à : 1 249 672,16€**

Montants exprimés en euros

Périodicité : A (annuelle), S (semestrielle), T (trimestrielle)

(1) Montants donnés à titre indicatif sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours

(2) Concernant les prêts à taux révisibles, les taux indiqués sont susceptibles d'évoluer à la date de valeur du réaménagement dans l'hypothèse d'une variation de leur index de référence entre la date d'établissement du présent document et la date de valeur du réaménagement

(3) - : Si sans objet

SR : le taux d'intérêt est révisé à chaque échéance en fonction de la variation de l'index

DR : les taux d'intérêts et de progressivité sont révisés à chaque échéance en fonction de la variation de l'index

DL : les taux d'intérêts et de progressivité sont révisés à chaque échéance en fonction de la variation de l'index sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur au taux de progressivité plancher indiqué dans le tableau

Date d'établissement du présent document : 07/03/2023

Date de valeur du réaménagement : 01/01/2023

Caisse des dépôts et consignations  
97 rue Riquet - BP 7209 - 31073 Toulouse cedex 7 - Tél : 05 62 73 61 30  
occitanie@caissedesdepots.fr  
[banquedesregions.fr](http://banquedesregions.fr) | @BanqueDesTerr

Le secrétaire de séance  
Gilles CANNAT

